

COMITÉ SYNDICAL DU PETR DU PAYS RUFFÉCOIS SÉANCE DU 12 NOVEMBRE 2025

Séance n°6 du 12 novembre 2025

Délibération n°DEL2025111203

Objet : modification de la
délibération n°2020.0912.05A :
commission d'appel d'offres.

40 délégués
Quorum : 21 délégués

Nombre de présents : 21
Nombre d'excusés : 9
Nombre d'absents : 10

Le douze novembre deux mille vingt-cinq à 18h00, se sont réunis les membres du Comité Syndical du PETR du Pays Ruffécois, légalement convoqués à la salle des fêtes de Luxé le 4 novembre deux mille vingt-cinq, sous la présidence de Monsieur DANÈDE Laurent.

Secrétaire de séance : Mme ROCHE Nadine.

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE CHARENTE

Etaient présents : M. AGUESSEAU Norbert - Mme BAUDRILLART Agnès - M. COMBAUD Renaud - M. CROIZARD Christian - M. DANÈDE Laurent - Mme FOURÉ Brigitte - Mme GUILLAUMIN-PRADIGNAC Nathalie - M. HENTRY Jimmy - Mme LAMAZIÈRE Véronique - Mme MARCELIN Céline - M. RAINETEAU Jean - Mme ROCHE Nadine - Mme SEMON Laura.

Etaient excusés : M. DE LUSTRAC Jean-Marc - Mme ROUX Emilie - M. TESSIER Jean-Luc - M. VIDAL Laurent.

Etaient absents : M. GUYON Jean-Guy - M. PANTIER Jean-Marie - Mme TEILLET Anne.

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE CHARENTE

Etaient présents : M. BARRET Pascal - M. BASTIER Thierry - M. DUPUIS José - M. GEOFFROY Fabrice - Mme MOREAU Carole - M. POINSET Cyril - Mme ROLLIN Lydie - M. THOMAS Jean-Claude.

Etaient excusés : Mme BASTIER Nina - Mme BELGHALI Lucille - M. BŒUF Pascal - M. MATHIEU Xavier - M. SEGUINAR Claudio.

Etaient absents : M. FORT Jean-Paul - Mme GUILLOUNNEAU Séverine - M. JOBIT Jean-François - M. MICHAUD Arnaud - M. POUX Pierre - M. THOMAS Hubert - Mme VIEYRES-TEILLET Huguette.

MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION N°2020.0912.05A : COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Dans le cadre des marchés publics, une commission d'appel d'offres avait été créé à titre permanent, pour la durée du mandat.

Il rappelle les membres qui constitue cette commission :

M. Laurent DANÈDE, Président.

Les membres titulaires : M. Pierre POUX, M. Fabrice GEOFFROY, M. Franck BONNET, M. Laurent VIDAL, M. Jean-Luc TESSIER.

Les membres suppléants : Mme Isabelle AURICOSTE-TONKA, M. Jean RAINETEAU, Mme Nadine ROCHE, M. Jimmy HENTRY, M. Renaud COMBAUD.

Le Président propose de remplacer Monsieur Franck BONNET, décédé, par un membre suppléant, Madame Isabelle AURICOSTE-TONKA et de désigner un nouveau membre suppléant.

- Vu le code général des collectivités territoriales ;
- Vu la délibération n°2020.0912.05A en date du 9 décembre 2020, créant la commission d'appel d'offres

AR Prefecture

016-200050094-20251112-DEL2025111203-DE
Reçu le 13/11/2025

Le comité syndical, après délibération, à 21 voix pour, 0 contre, 0 abstention :

- **DÉSIGNE** Madame Isabelle AURICOSTE-TONKA membre titulaire et Madame Céline MARCELIN membre suppléant à la commission d'appel d'offres du PETR ;
- **AUTORISE** le Président, à accomplir et signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Certifié exécutoire la présente délibération
Le Président,

Laurent DANÈDE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Poitiers dans les deux mois à compter de sa notification